

Bilan et déterminants de la libéralisation du commerce agricole depuis 2001

11 juillet 2017

Le Centre d'études prospectives et d'informations internationales ([CEPII](#)) a publié en juin un document de travail explorant l'évolution des droits de douane agricoles depuis le lancement du « cycle de Doha » de l'Organisation mondiale du commerce. Les auteurs ont mené une analyse statistique à partir d'une base de données qu'ils ont développée sur les protections tarifaires des produits agricoles et agroalimentaires, à un niveau de désagrégation très fin, sur la période 2001-2013. Ils ont également mobilisé le modèle [MIRAGE](#) du CEPII pour explorer, à 2030, deux scénarios extrêmes : un scénario de réalisation ambitieuse et effective de l'ensemble des accords régionaux en cours de négociation, et un scénario de protectionnisme généralisé où les pays remonteraient leurs droits de douane au niveau des plafonds autorisés par l'OMC.

Les auteurs montrent que l'agriculture demeure plus protégée, sur le volet tarifaire, que les autres secteurs, avec 36,5 % de droits de douane en moyenne, contre 12,9 % pour le reste de l'économie, mais qu'elle s'est largement ouverte depuis 2001 (- 40 %). Les travaux confirment que le système multilatéral n'a joué qu'un rôle limité dans cette libéralisation. De façon surprenante, ils trouvent que celui des accords commerciaux bilatéraux ou régionaux est également marginal, en dépit de leur triplement en 25 ans. Contrairement à une idée reçue, ce faible effet n'est pas dû à l'exclusion de l'agriculture de ces accords : les auteurs démontrent que la majorité des produits agricoles est soumise à une libéralisation équivalente à celle des produits industriels, les exceptions agricoles ne concernant que des listes réduites de produits sensibles. La plupart des réductions de droits de douane se sont en fait produites de façon unilatérale, en dehors de tout accord, à l'instar de ce qu'ont réalisé le Nigeria, l'Inde ou encore le Mexique.

Par ailleurs, le scénario « régionalisme approfondi » illustre un potentiel commercial étonnamment faible des accords régionaux en cours de négociation : les exportations et importations européennes augmenteraient respectivement de 0,2 % et de 0,7 %, avec une croissance de la production agricole de la plupart des pays inférieure à 2 %. En revanche, un scénario de « guerre commerciale » conduirait à plus que doubler les droits de douane mondiaux, réduisant le commerce de plus d'un quart, avec des impacts variables selon les pays.

Changement dans les droits de douane moyens entre 2001 et 2013 sur une sélection de pays

Importer	Bound MFN 2003	Applied MFN 2003	Preferential Applied 2003	Changes in Applied tariffs (2001-2005)			
				Changes Total	Lib. on Avef (WTO)	Non reciprocal pref.	Reciprocal pref. (RTAs)
China	34.3	20.3	19.2	-14.2	-14.2	-1.9	0
Nigeria	150.0	15.1	15.1	-36.1	0	-36.1	0
India	146.8	28.7	38.1	-24.9	-1.0	-23.9	0
South Korea	65.3	50.2	49.8	-21.7	-20.1	-1.5	0
Peru	35.0	2.8	2.4	-15.8	0	-13.7	0
Vietnam	21.7	15.6	11.4	-11.2	-5.5	-1.5	0
Mexico	81.9	31.0	27.2	-8.6	-0.1	-7.1	0
Saudi Arabia	13.5	5.1	5.0	-8.3	-2.7	-5.8	0
Bangladesh	177.3	12.2	12.2	-8.0	-0.1	-7.9	0
Japan	31.6	22.3	21.8	-6.5	-0.1	-6.1	0
Ghana	92.1	15.5	15.2	-4.4	0	-4.0	0
United Arab Emirates	41.3	5.9	5.9	-2.4	0	-2.4	0
European Union	29.0	14.7	14.5	-0.9	0	-1.0	0.1
Indonesia	52.6	9.4	8.9	0	0	0.5	0
USA	7.8	6.0	5.6	0	0	0.1	0
Canada	30.6	27.9	27.4	0	-0.0	-1.6	1.7
Russian Federation	25.7	14.4	12.5	0.9	-0.8	2.6	0
Israel	92.0	34.0	28.7	3.2	-1.1	5.5	0
Malaysia	28.7	13.6	12.3	5.1	-0.3	5.4	0
Turkey	79.8	47.9	46.7	8.9	-0.5	39.6	-0.2
Iran	39.0	21.0	21.0	15.8	0	15.8	0
Egypt	59.7	44.2	41.9	28.1	-0.6	30.8	0
World	36.5	18.1	17.3	-6.5	-4.8	-1.2	0.0

Source: MAcMap-HS0, Authors' computations.

Source : CEPII

Lecture : « bound MFN », « applied MFN » et « preferential applied » représentent les pourcentages, respectivement, des droits de douane plafond autorisés par l'OMC, de ceux appliqués en moyenne et de ceux appliqués dans le cadre d'accords bilatéraux ou régionaux.

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : [CEPII](#)